

N°1834

du 25
Février
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ELECTIONS SENATORIALES **P.3**

Résultats définitifs de la Cour Constitutionnelle,
Place au processus d'élection du Président de la République

FILIERE AVICOLE ET PISCICOLE

Achat local d'au moins 10%

exigé aux importateurs **P.4**

* Yark Damehame veut voir les reçus contresignés

3^e SOMMET AFRICAIN SUR LE CAFÉ

L'engagement du Togo et
des autres pays du G25 **P.6**

MAINTENANCE DU GAZODUC WAPCO

Les efforts de la CEET pour palier l'arrêt momentané de la fourniture du Gaz **P.3**

EN PLUS...

JUSTICE

1^{ère} SESSION 2025 DES AUDIENCES DE LA COUR
D'ASSISES DE LOMÉ
Satisfaction du Procureur général

ENVIRONNEMENT

CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Un séminaire parlementaire s'ouvre ce jour à Lomé

CLIMAT

GRANDE SAISON DES PLUIES DANS
LES PAYS DU GOLFE DE GUINÉE
Les prévisions saisonnières PRESAGG-2025

SOCIÉTÉ

UNE USINE DE PRODUCTION DE SERVIETTES
HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES À SOKODÉ
Un projet aux ambitions économiques et sociales

ALIMENTATION

LE POISSON FUMÉ
Un incontournable de la cuisine togolaise devenu un luxe

Des travaux de maintenance sur le gazoduc Ouest-Africain sont prévus du 5 février au 2 mars 2024. Ce gazoduc est l'infrastructure de transport de gaz naturel qui part du Nigeria et dessert le Bénin, le Togo et le Ghana. Il comprend deux tronçons. D'abord le tronçon terrestre qui part des environs de Lagos au Nigeria pour atterrir à Lagos Beach. Ensuite le tronçon en mer qui part de Lagos Beach à destination de Takoradi (Ghana). Ce tronçon en mer comprend un embranchement à Cotonou, un embranchement à Lomé et un embranchement à Tema, lesquels embranchements servent à livrer le gaz respectivement au Bénin, au Togo et au Ghana... En attendant la fin de la maintenance, le Togo par la CEET, se débrouille tant bien que mal...



Debo-K'mba BARANDAO, le Directeur Général de la CEET

En un clic, payez votre TVM par   sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play


FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


ARTISANAT

Le Marché international de l'artisanat du Togo, **MIATO 2025**, est lancé

La nouvelle édition, la 4ème du genre, du Marché International de l'Artisanat du Togo, MIATO, est lancée pour 2025. Placée sous le thème : "Protection des œuvres artisanales : enjeux et défis", cette édition mettra en avant la créativité des artisans tout en sensibilisant à la préservation de leur savoir-faire.



La cérémonie de lancement de la nouvelle édition tenue le mardi 18 février dernier, a été présidée par la ministre Kayi Mivedor Sambiani du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale en présence de sa collègue en charge de la communication, des médias et de la culture, Yawa Kouigan. Il s'était agi de dévoiler les différentes phases de cette foire aux arts qui se tiendra du 23 avril au 4 mai 2025. La ministre a annoncé que cette édition innove avec l'institution d'une Région Phare, qui est la Région des Pla-

teaux et porte le choix sur le Burkina Faso, en qualité de Pays Invité d'Honneur.

L'édition 2025 se déroulera au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) sous le thème de la protection des œuvres artisanales, verra la participation de plusieurs artisans en provenance de toutes les régions du territoire national et d'autres pays africains. Ace rythme, prévoit l'organisation, le nombre de visiteurs va flamber par rapport à l'édition précédente.

Au nombre des activités pré-

vuees, on peut citer : des expositions-ventes, des conférences, des ateliers et des rencontres B to B, des sessions de partages d'expériences entre artisans, ou encore des activités de divertissement...

Pour être exposants, il faut s'adresser à la Direction de l'Artisanat ou aux sièges des Chambres Régionales de Métiers (CRM) sur l'ensemble du territoire national, où les inscriptions se poursuivent. Aussi, est-il possible de s'inscrire en ligne.

A ne pas manquer !

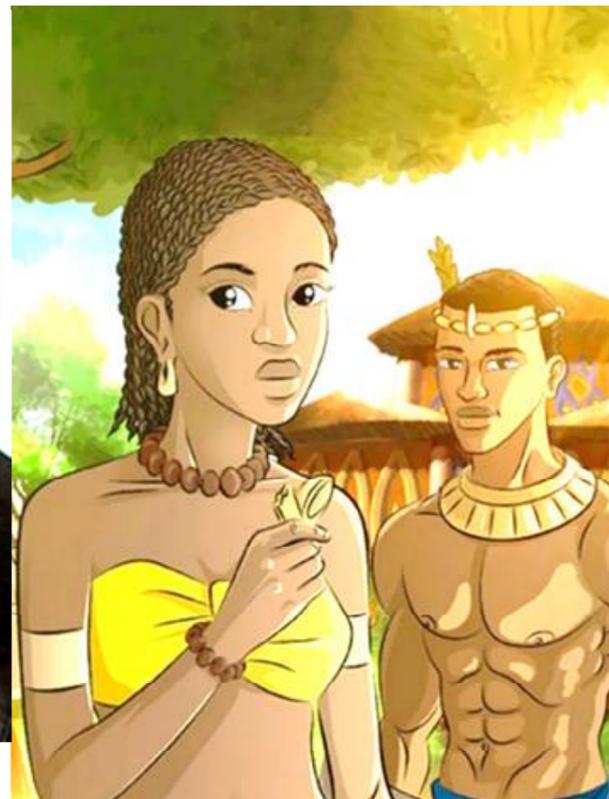
CINÉMA

"Minga et la cuillère cassée" un conte adapté en film par Claye Edou à l'Ift ce 26 février

C'est à la médiathèque de l'Institut français du Togo, IFT, ce mercredi 26 février à partir de 15 heures 00 qu'aura lieu cette projection de film que la programmation a mis dans la catégorie Atelier. Probablement qu'il y aura une formation à travers ce film du camerounais Claye Edou.



Claye Edou, réalisateur et producteur



Claye Edou, né en 1978 à Djoum, est un réalisateur et producteur de cinéma camerounais. Il est l'auteur du célèbre biopic sur la vie de Jean Miché Kankan, l'icône camerounaise du théâtre et de l'humour en 2022, et de ce beau film "Minga et la Cuillère cassée" qui est son premier long métrage d'animation sorti en 2017.

"Minga et la Cuillère cassée" est une libre adaptation d'un conte camerounais. Il met en scène les aventures d'une orpheline chassée par sa mère adoptive pour avoir cassé une simple cuillère.

Le synopsis : "Minga est une orpheline qui vit avec sa belle-mère Mami Kaba et sa demi-

sœur Abena. Un jour, alors qu'elle fait la vaisselle dans la rivière, elle casse accidentellement une cuillère. Furieuse, Mami Kaba la chasse de la maison, lui demandant de trouver la seule cuillère identique cachée par sa défunte mère. Un voyage aventureux dans la forêt commence alors pour Minga."

NÉCROLOGIE

Kim Sae-ron, actrice et mannequin sud-coréenne s'est suicidé à 24 ans

Kim Sae-ron, née le 31 juillet 2000 à Séoul et morte le 16 février 2025 dans la même ville, est une actrice et mannequin sud-coréenne faisant partie de la YG Entertainment. Ex-enfant star, elle s'était fait connaître à l'âge de dix ans pour son rôle dans le film "The Man from Nowhere" (2010, thriller policier).

Kim Sae-ron a fréquenté l'école élémentaire Miyang à Séoul et a été diplômée de au lycée Yang-il à

Ilisan en février 2016. Elle a ensuite commencé à fréquenter l'école des arts du spectacle de Séoul. En 2018, elle a été admise département des arts du spectacle et des études cinématographiques de l'université Chung-Ang.

Elle commence sa carrière en 2001 en tant qu'enfant modèle à l'âge de 9 ans dans A Brand New Life mais s'est surtout fait remarquer dans le film The Man from Nowhere.



En mai 2022, l'actrice a conduit en état d'ébriété au quartier de Gangnam à Séoul vers 8 heures du matin et percute plusieurs structures dont un transformateur, des glissières de sécurité et quelques arbres de rue. Suite à la collision avec le transformateur, l'électricité a été coupé à 57 endroits dont des magasins à proximité et ce, pendant 3 heures. Le lendemain, son agence, Gold Medalist, a publié une déclaration disant que "Kim Sae-ron réfléchit profondément à son erreur apparente. Les dommages causés par l'accident sont compensés autant que possible. Je ferai de mon mieux pour assumer mes responsabilités jusqu'au bout". A la suite de cet accident, elle a publié

des excuses sur son compte Instagram le 19 mai 2022.

Elle a continué à faire l'objet des critiques après qu'il a été rapporté qu'elle aurait organisé une fête d'anniversaire pour ses 22 ans dans un bar deux mois après l'accident. Elle aurait également demandé aux invités d'apporter de l'alcool. Le 4 novembre 2022, il a été rapporté que l'argent qu'elle a accumulé au cours de sa carrière a servi pour couvrir les frais de réparation et de règlement. Son agence a confirmé qu'elle a dû prendre un travail à temps partiel pour continuer à couvrir les frais et pour améliorer ses difficultés financières. Elle quittera ce job peu de temps après. Le 8 mars 2023, le procureur du tribunal du district cent-

tral de Séoul a prononcé une amende de 20 millions de wons suite aux dégâts. Kim fait appel de cette décision demandant à payer 4 millions en raison de ses difficultés financières.

Le 17 avril 2024, Kim annonce son premier retour depuis l'accident au théâtre et jouerait dans la pièce intitulé Dongchimi. Le jour suivant, elle décide de se retirer de cette pièce pour des raisons de santé.

Kim Sae-ron est morte le dimanche 16 février 2025, à l'âge de 24 ans, d'un suicide, à son domicile de Séoul (Corée du Sud). Son corps a été retrouvé par un ami à son domicile de Seongsu-dong dans le district de Seongdong-gu, à Séoul. La police est appelée et confirme son décès. Une enquête a été menée mais aucun signe d'effraction n'a été relevé. Le lendemain, la police a conclu à un suicide.

CLUB LITTÉRAIRE

Sagesse du monde :

« Deux hommes se rencontrent bien, mais jamais deux montagnes points »

A l'origine de ce proverbe ultra populaire, une rencontre surprise entre deux amis de longues dates séparés par des circonstances de la vie. La joie de se retrouver, le bonheur de se reparler et la sensation forte de se toucher les envoient à cet adage :

"Le monde est petit, mais il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent"

Sous d'autres légendes, il est expliqué que ce sont des rencontres conjoncturelles ou carrément lors de conflits où, face à face, les adversaires se lancent :

"Deux rochers ne se rencontrent pas, mais bien deux hommes."



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

MAINTENANCE DU GAZODUC WAPCO

Les efforts de la CEET pour palier l'arrêt momentané de la fourniture du Gaz

Des travaux de maintenance sur le gazoduc Ouest-Africain sont prévus du 5 février au 2 mars 2024. Ce gazoduc est l'infrastructure de transport de gaz naturel qui part du Nigeria et dessert le Bénin, le Togo et le Ghana. Il comprend deux tronçons. D'abord le tronçon terrestre qui part des environs de Lagos au Nigeria pour atterrir à Lagos Beach. Ensuite le tronçon en mer qui part de Lagos Beach à destination de Takoradi (Ghana). Ce tronçon en mer comprend un embranchement à Cotonou, un embranchement à Lomé et un embranchement à Tema, lesquels embranchements servent à livrer le gaz respectivement au Bénin, au Togo et au Ghana... En attendant la fin de la maintenance, le Togo par la CEET, se débrouille tant bien que mal.

Eric J.

On apprend que la maintenance dont il est question est une maintenance majeure qui arrive tous les 5 ans. Et pour cette maintenance, pour que le nettoyage et l'inspection de l'intérieur du gazoduc puissent se faire, et permettre aux équipements de parcourir l'ensemble du tronçon, il est donc important que les embranchements soient fermés. Pendant toute cette période, le gaz ne pourra donc pas être livré à Cotonou, à Lomé et à Téma.

Au Togo, la CEET est obligé de trouver des combustibles de substitution et les combustibles liquides pour remplacer le gaz naturel qui sera absent durant cette période de maintenance où le pays ne peut disposer du gaz naturel pour faire fonctionner les centrales thermiques. « Avec l'appui du gouvernement, la CEET a pu prendre des dispositions pour que les combustibles liquides, en l'occurrence

le gasoil soit disponible afin d'assurer la continuité de la production de nos centrales thermiques intérieures. Également la CEET s'est engagée dans un contrat avec un nouveau fournisseur et pour mettre à disposition 35 mégawatt pour venir substituer en partie les fournitures extérieures habituelles provenant de la VRA (Volta River Authority) du Ghana », informe Debo-K'mba Barandao, le Directeur général de la CEET. Il ajoute que le gouvernement, dans un programme d'urgence, a pu construire une centrale thermique de 25 MW qui est en cours de "commissioning" et qui devait permettre d'augmenter la capacité des équipements internes de production.

En attendant, pour surmonter cette situation d'insuffisance, la CEET procède à des interruptions plus ou moins longues de la fourniture du courant électrique à la population

depuis quelques semaines déjà. « Nous voudrions rassurer la clientèle que toutes les dispositions sont prises. Le combustible liquide, le gasoil a été mis à disposition pour que la continuité du service de la fourniture de l'énergie électrique puisse être assurée. Ensuite les capacités additionnelles qui ont été contractées et la capacité interne qui a été installée va permettre effectivement de mitiger, de réduire le déficit de l'énergie électrique qui pourrait arriver en ce mois. Donc si d'aventure, il devait y avoir quelques perturbations, nous recommandons toujours à nos clients d'arrêter les équipements et ne les rebrancher qu'après que l'électricité est rétablie », a indiqué le directeur de la CEET.

Il faut rappeler que dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre la République Fédérale du Nigeria et la République



Togolaise dans le domaine de l'approvisionnement en gaz, qu'une réunion de travail entre le Ministre d'État chargé des Ressources Pétrolières du Nigeria (Gas) et le Ministre des Mines et des Ressources Énergétiques du Togo s'est tenue le vendredi 07 février 2024 à Lomé. Les discussions ont porté sur plusieurs thématiques stratégiques, notamment : la finalisation des textes réglementaires concernant le WAPCO et le Gazoduc Atlantique Africain (AAGP), les modalités d'approvisionnement en gaz, la gouvernance régionale, le développement du gaz naturel liquéfié (GNL), l'optimisation des coûts de transport du gaz.

Il est à rappeler que l'accès uni-

versel à l'électricité constitue l'une des préoccupations majeures du gouvernement. Le pays ambitionne d'atteindre une couverture universelle en électricité d'ici 2030, en misant sur la diversification de ses sources d'énergie. Ainsi, au cours de ces dernières années, les autorités ont mis en place des initiatives et des réformes stratégiques afin de répondre à la demande croissante d'énergie et de favoriser le développement durable.

Lors du sommet sur la coopération énergétique en Afrique de l'Ouest en 2024, le Togo a conclu deux (02) accords stratégiques importants pour le renforcement de son secteur énergétique. Le premier accord, conclu avec Haier,

porte sur le développement et la fourniture de solutions photovoltaïques de grande capacité. Il vise à déployer des installations solaires à grande échelle et des systèmes modulaires adaptés aux besoins des zones urbaines et rurales.

Le second accord, signé avec RELP (Renewable Energy Logistics Partnership), repose sur le développement de solutions de stockage d'énergie solaire. Il vise à intégrer des batteries de nouvelle génération dans les infrastructures solaires existantes et futures, afin d'améliorer la gestion de l'énergie produite et de garantir une disponibilité continue, même en période de faible

ELECTIONS SENATORIALES

Résultats définitifs de la Cour Constitutionnelle, Place au processus d'élection du Président de la République

La Cour constitutionnelle du Togo a confirmé lundi, les résultats provisoires des élections sénatoriales du 15 février, selon lesquels le parti au pouvoir a remporté 34 des 41 sièges de la nouvelle chambre haute du parlement. Le parti d'opposition BATIR a remporté 2 sièges. ADDI, UFC, Le Togo autrement, CLE et BIONS ont chacun obtenu 1 siège. « La Cour constitutionnelle n'a reçu aucun recours contre cette élection. Il faut donc considérer que l'élection s'est déroulée correctement », a déclaré Djobo-Babakane Coulibaley, le président de la Cour constitutionnelle.

F. Woussou

89 candidats étaient en course pour les 41 sièges répartis sur l'ensemble du territoire national à raison de d'un siège par préfecture sauf pour le grand Lomé avec les préfectures d'Agoènyivé et du golfe, pourvues chacune de deux sièges. 1561 grands électeurs sur les 1706 inscrits ont effectivement pris part au vote, soit un taux de participation 91,50%.

Dès 34 élus pour siéger au futur sénat, on peut relever que la plupart sont des noms connus depuis plusieurs décennies. Certains comme Moussa Barry Barqué, Bitokotipou Yagninim, Koudjoulou Dogoh, Adjih Otteth Ayassor, Bernard Edjaidè Walla ne sont plus à présenter. Ils ont été des ministres de feu Gnassingbé Eyadéma et de hauts cadres du parti "Rassemblement du Peuple Togolais" (RPT), sur les cendres duquel est né l'Union pour la République (UNIR), actuel parti au pouvoir. D'autres comme Dama Dramani, Komlan Mally ont occupé des postes de responsabilité au niveau des institutions du pays, respectivement comme Président de l'As-



Le Pdt Coulibaley (au centre), proclamant les résultats définitifs des sénatoriales

semblée nationale et Premier ministre.

Fait majeur à souligner aussi, c'est l'élection Kossi Adéblewo Olympio, un exclu de l'Alliance nationale pour le Changement (ANC). Le parti de Jean Pierre Fabre avait appelé au boycott de ces sénatoriales. « Je suis très heureux, je veux appartenir au peuple comme tous les autres. Nous sommes appelés à construire notre pays le Togo. Il faut que tout le monde participe à la chose publique. Pour ceux qui ne veulent pas y prendre part, c'est tant pis pour eux. Il faut avancer dans la vie et moi

j'avance », a-t-il déclaré à la suite de la proclamation des résultats par la Commission électorale nationale indépendante.

La Constitution du 6 Mai 2024 autorise l'actuel Président de la République Faure Gnassingbé à désigner le restant des membres du Sénat, soit 20 membres, pour faire le nombre des 61 sièges requis au sénat. Ces nominations sont donc attendues dans les jours à venir. Selon la Constitution, la session de droit du sénat se tient le premier jeudi du mois de Mars. Si tout se passe bien, ce devrait être le 06 mars prochain.

Une fois installé, s'ouvriront alors

d'autres moments importants de la vie institutionnelle pour le Togo. Les sénateurs et les députés de

l'Assemblée, en congrès, procéderont à l'élection du Président de la République. « Les candidats à la fonction de Président de la République sont présentés par les groupes parlementaires régulièrement constitués à l'Assemblée nationale », précise la Constitution en son article 35.

Quant au Président du Conseil des ministres, qui est le Président du parti majoritaire ou le chef du premier parti de la coalition jouissant d'une majorité à l'Assemblée nationale, son nom sera transmis par son parti par écrit au bureau de l'Assemblée nationale. Cette dernière en informe les députés en

séance plénière et saisit la Cour constitutionnelle pour sa prestation de serment.

Il faut relever que tout ce processus de mise en place des institutions prévues par la nouvelle Constitution devrait s'achever au plus grand tard le 5 Mai 2025, d'autant que les dispositions transitoires et finales de la Constitution du 6 Mai 2024 indiquent que les institutions de la République sont mises en place dans un délai n'excédant pas 12 mois à compter de la date de son entrée en vigueur (6 Mai 2024). Ainsi fait, le Togo aura définitivement basculé dans le régime parlementaire.

GRANDE SAISON DES PLUIES DANS LES PAYS DU GOLFE DE GUINÉE

Les prévisions saisonnières PRESAGG-2025

Late Pater

En réunion, le Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (AGRHYMET CCR-AOS), avec les services météorologiques et hydrologiques nationaux, vient de publier les prévisions saisonnières des caractéristiques agro-hydro-climatiques de la

grande saison des pluies dans les pays du Golfe de Guinée (PRESAGG-2025). Détails.

Des cumuls pluviométriques moyens à déficitaires sont attendus sur la période Mars-Avril-Mai, dans le Sud-Est du Nigeria et la partie Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Sur les parties Sud-Ouest du Nigeria, Sud du Bénin,

du Togo, Sud-Est du Ghana et Sud-Est de la Côte d'Ivoire, les cumuls seraient moyens à excédentaires. Une situation normale est prévue dans les autres parties de la zone concernée par les prévisions. Sur la période d'Avril-Mai-Juin, la même configuration saisonnière est attendue, avec toute-

(suite à la page 4)

1ÈRE SESSION 2025 DES AUDIENCES DE LA COUR D'ASSISES DE LOMÉ

Satisfaction du Procureur général

F. Woussou

La première session des Assises de la Cour d'Appel de Lomé a pris fin, comme prévu, le 07 Février 2025, avec le sentiment du devoir accompli de Essolisam Poyodi, le Procureur général près la Cour d'Appel de Lomé.

Ouverte ce 20 janvier 2025, 92 accusés (et 43 non comparant) dans ont comparus dans 60 dossiers à savoir 18 pour atteinte à la vie des personnes (meurtres et assassinat) ; 17 pour agression sexuelle (viol, pédophilie et inceste) ; 10 pour atteinte à l'intégrité physique de la personne ou à sa dignité (violence volontaire aggravée, traite de personnes) ; 10 pour trafic international de drogue à haut ris-

que ; 3 pour atteinte au bien (vol aggravé, destruction volontaire) et 2 pour atteinte à l'autorité de l'État.

Au bilan des 60 dossiers inscrits au rôle, il y a eu : 1 condamnation à la peine de réclusion maximale à temps de 50 ans ; 12 condamnations de 30 ans de réclusion criminelle ; 2 condamnations de 25 ans de réclusion criminelle ; 29 condamnations à 20 ans de réclusion criminelle ; 6 condamnations à 15 ans de réclusion criminelle ; 2 condamnations comprises entre 11 et 14 ans de réclusion criminelle ; 44 condamnations à 10 ans de réclusion criminelle ; 14 condamnations comprises entre 6 et 9 ans de réclusion et 7 condamnations de 5 ans de réclusion criminelle. 7 accusés ont été ac-



quittés dans ces dossiers soit pour cause d'irresponsabilité pénale soit au bénéfice du doute. « **Il est à préciser que certaines des condamnations ci-dessus mentionnées ont été couplées à des peines d'amendes dont le mon-**

tant total s'élève à 487 millions de francs CFA en dehors des dommages et intérêts au profit de l'État togolais qui s'élèvent à 10 millions de francs CFA », informe la Cour d'Appel.

Le procureur général s'est réjoui de ces différents résultats, estimant que la Cour d'Assises a atteint les objectifs escomptés. « **Notre mission en tant qu'acteurs de la justice est de participer au maintien de l'ordre public et de la paix sociale. Nous pensons y avoir joué notre partition au cours de cette session** », a déclaré Essolisam Poyodi.

Cette première session 2025 des assises intervient faut-il le rappeler après celle de 2022.

Dans un communiqué du 07 février 2025, le CACIT a déploré la lenteur dans le système judiciaire qui maintient des personnes en détention provisoire prolongée, sans jugement, pendant plusieurs mois voire plusieurs années. L'organisme de défense des droits humains a plaidé pour la grâce présidentielle aux personnes condamnées dans le cadre des affaires en lien avec la situation sociopolitique (notamment ceux du Tigre révolution) ou tout du moins leur accorder la liberté conditionnelle si celles-ci en font la demande. « **En ce qui concerne celles qui ne sont pas encore jugées, les décès enregistrés nous amènent à recommander une liberté provisoire** », a-t-il écrit.

Selon le CACIT, la situation carcérale au Togo est préoccupante et constitue un enjeu majeur en matière de droits humains. Leurs enquêtes et rapports, ainsi que les témoignages des détenus et de

leurs familles révèlent des conditions de détention extrêmement difficiles. « **Les prisons togolaises souffrent d'une surpopulation chronique, avec parfois trois à quatre fois plus de détenus que leur capacité initiale. Cette promiscuité entraîne des conditions de vie dégradantes, propices à la propagation des maladies et à la détérioration de la santé des prisonniers** », a fait remarquer le CACIT.

A la Cour d'Appel de Lomé, on relève qu'au moment où s'achevait cette première session de l'année, 150 dossiers dont 137 de détention ont été déjà enregistrés par le Parquet général et sont en attente de recevoir jugement. Il en appelle au gouvernement et toutes les bonnes volontés à accompagner davantage la Cour d'Appel de Lomé pour l'organisation rapide de la prochaine session en vue du jugement de ces dossiers. Pour cette première session de la Cour d'Assise, le gouvernement a déboursé une cagnotte de 57 millions de francs CFA.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Un séminaire parlementaire s'ouvre ce jour à Lomé

Eric J.

Le rôle des parlementaires dans la gouvernance climatique ; l'analyse des meilleures pratiques législatives en matière de lutte contre le changement climatique ; les enjeux et défis de la loi climat au Togo et les mécanismes de financement de la politique climatique nationale sont des sujets en discussion par les parlementaires togolais, les représentants des ministères, les membres de la société civile et des experts réunis pour un séminaire parlementaire sur les changements climatiques.

A l'Assemblée nationale, on fait savoir que le séminaire de deux jours, s'inscrit dans le contexte de la stratégie d'accompagnement de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en matière de législation climatique. Il permettra aux députés de se familiariser avec le Corpus législatif sur les changements climatiques publié en mars 2024, d'analyser les meilleures pratiques internationales et de débattre des spécificités du projet de loi climat pour le Togo.

Cette rencontre permettra également aux parlementaires de : consolider leurs connaissances sur les enjeux climatiques ; de bénéficier des retours d'expériences d'autres pays en matière de loi climat ; de débattre sur les spécificités de la loi Climat pour le Togo en mobilisant les acteurs clés et en faisant comprendre la responsabilité partagée sur cette gouvernance climatique. Ils vont aussi s'approprier les mécanismes législatifs et financiers pouvant être mis en place au niveau national pour élaborer, mettre en œuvre et contrôler une loi climat qui sera

à même d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et renforcer la résilience climatique du Togo.

« **Ces assises visent à accompagner les parlementaires dans l'élaboration et l'adoption d'une loi climat, essentielle au**

renforcement de la résilience du pays face aux défis climatiques et environnementaux » adopté le 8 mai 2023, par le conseil des ministres n'est toujours pas passé en examen à l'Assemblée nationale. La prise de fonction de la nouvelle législature le 21 mai 2024 donne l'occasion de relancer les débats sur l'étude du « projet de loi portant lutte



contre les changements climatiques » au Togo. Les députés nouvellement élus ressentent un besoin de renforcement de leurs capacités en matière de législation relative aux changements climatiques.

La rencontre de Lomé est organisée en partenariat avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), une organisation interparlementaire qui réunit 95 parlements membres de l'espace francophone. Elle accompagne les parlementaires dans la mise en place de politiques publiques adaptées aux enjeux contemporains, notamment en matière de lutte contre les changements climatiques. On note également le soutien de partenaires techniques tels que le Centre de Recherche sur les Changements Climatiques (CRCC) et le West African Science Service Centre on Climate Change and Adapted Land Use (WASCAL). Nous y reviendrons.

En effet, bien qu'engagé dans le processus, le Togo peine à se doter d'une loi climat. Le «Projet de loi portant lutte contre les change-

ments climatiques » adopté le 8 mai 2023, par le conseil des ministres n'est toujours pas passé en examen à l'Assemblée nationale. La prise de fonction de la nouvelle législature le 21 mai 2024 donne l'occasion de relancer les débats sur l'étude du « projet de loi portant lutte

contre les changements climatiques » au Togo. Les députés nouvellement élus ressentent un besoin de renforcement de leurs capacités en matière de législation relative aux changements climatiques.

Nous y reviendrons.

FILIERE AVICOLE ET PISCICOLE

Achat local d'au moins 10% exigé aux importateurs

* Yark Damehame veut voir les reçus contresignés

Late Pater

Le Togo n'est pas à son premier essai d'interdire, de restreindre ou de conditionner les importations de produits halieutiques et avicoles. Pour le poisson ou la volaille, les mesures prises ne dissuadent visiblement pas. La production nationale reste fortement contrebalancée par les importations qui sont préférées sur le marché. Bon, les raisons de cette préférence involontaire sont diverses.

Aujourd'hui, c'est le ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, Yark Damehame, qui tente un nouveau coup. Par un arrêté, d'application immédiate à partir du 20 février 2025, il fixe un quota minimum d'achat de poissons, de viande de volaille et produits dérivés locaux pour toute demande d'autorisation d'importation de poissons, de viande de volaille et pro-

duits dérivés surgelés. « **Ce quota est fixé à 10% de la quantité visée par chaque demande d'autorisation d'importation desdits produits** ». Et pour s'assurer que sa décision ne soit pas ignorée, il écrit : « **les reçus d'achat des produits locaux susmentionnés, contresignés par les présidents des conseils interprofessionnels des filières piscicole et avicole, chacun en ce qui le concerne, font foi dans le dossier de demande d'autorisation d'importation jusqu'à preuve contraire** ».

La décision entend soutenir et promouvoir la production nationale de poissons et de volaille, et encourager l'achat de produits locaux. Sauf qu'il est facile de constater qu'on est resté impuissant face à une récente mesure du ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, prise le 22 janvier 2024. Ce jour, il a été écrit que les producteurs locaux de vo-

laille, regroupés au sein du conseil de l'interprofession de la filière avicole du Togo, sont confrontés à un problème d'écoulement de leur production. En tout, plus de 70 tonnes de viande de volaille locale en souffrance dans les chambres froides des abattoirs. Alors, il est décidé de suspendre temporairement la délivrance des autorisations d'importation de viande de volaille surgelée. Une mesure à lever lorsque ce stock de production locale aura été écoulé. Prenez la dernière température chez les producteurs locaux pour voir s'ils ne sont pas fragilisés par les importations agressives !!

Le déficit est toujours là. Et une augmentation de la productivité des volailles s'impose pour satisfaire la demande en constante croissance sur le marché national et satisfaire les besoins de la population.

GRANDE SAISON DES PLUIES DANS LES PAYS DU GOLFE DE GUINÉE
Les prévisions saisonnières PRESAGG-2025

(suite de la page 3)

fois une extension spatiale plus grande pour la situation normale à excédentaire, notamment au Nigeria, au Bénin, au Togo et au Ghana.

Des dates de début tardives a normales sont prévues sur la partie Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire et dans les zones littorales

du Ghana, du Togo et du Bénin. Sur la partie Sud-est de la Côte d'Ivoire, le Sud du Ghana, le Centre du Togo, du Bénin et le Sud du Nigeria, les dates de début de saison seraient précoces a normales.

Des dates de fin de saison précoces a normales sont attendues sur la bande Sud des pays

du Golfe de Guinée, allant du Centre de la Côte d'Ivoire au Sud du Nigeria. Toutefois, des dates de fin de saison normales a tardives sont attendues sur l'extrême Sud du Nigeria.

Des durées de séquences sèches longues à normales sont

(suite à la page 6)

FOOTBALL/ÉLIM. CAN DAMES 2026/

Avantage des Éperviers Dames sur Djibouti avant le match retour

Le mercredi 26 février 2025, les Éperviers Dames du Togo accueillent à nouveau les Gazelles de Djibouti au Stade de Kégué à Lomé, pour le match retour du premier tour des éliminatoires de la CAN féminine 2026. Fortes d'une victoire éclatante 5-0 lors du match aller, les joueuses de Kai Tomety abordent cette rencontre avec une confiance renouvelée, ayant su imposer leur jeu dès le début de la première manche.

Hervé A.

Lors du match précédent, les Éperviers ont démontré une supériorité tactique indiscutable, avec un jeu dynamique et une combinaison offensive efficace, orchestrée par Amiratou N'Djambara, qui a brillé avec deux passes décisives. Au-delà des statistiques, la performance collective a souligné la capacité de l'équipe à s'adapter et à capitaliser sur les erreurs adverses.

Pour Djibouti, ce retour représente une opportunité de redressement après une première rencontre difficile. Sous la direction de leur entraîneur togolais, Jonas Komla, les Gazelles devront réévaluer leur stratégie et trouver une solution pour contrer l'ardeur togolaise, en espérant



proposer un jeu plus efficace et résilient. La sélectionneuse Kai Tomety souligne l'importance de rester concen-

trées et de ne pas tomber dans la complaisance, malgré l'écart de buts. "Chaque match est une nouvelle bataille, et nous allons aborder ce retour avec la même détermination. Nous devons continuer à progresser et à maintenir notre niveau de performance," a-t-elle déclaré.

Les supporters sont attendus en masse pour soutenir les Éperviers Dames dans cette démarche vers une qualification historique pour le second tour. Avec une ambiance électrisante de leur côté, le Togo aspire à confirmer sa domination et à faire un pas supplémentaire vers la CAN féminine 2026.

OMNISPORTS/

Contribution de la psychologie et gestion des performances sportives, des acteurs réfléchissent sur le sujet à Lomé

Lomé, la capitale du Togo, a ouvert ce lundi 24 février un forum international consacré à la contribution de la psychologie dans la prévention et la gestion des crises au sein des équipes sportives. Organisé par le ministère des Sports et des Loisirs, cet événement explore le thème suivant : "La contribution de la psychologie dans la prévention et gestion des crises au sein des équipes sportives et dans la construction des performances individuelles et collectives". Les participants auront l'occasion d'analyser les facteurs invisibles qui influencent les succès et les échecs sportifs, au-delà des simples statistiques.

Le forum se déroule à l'auditorium du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, avec l'ouverture présidée par Dr Lidi Bessi-Kama, ministre des Sports et des Loisirs. Pendant deux jours, il réunit des dirigeants de fédérations sportives, Directeurs techniques nationaux (DTN), entraîneurs, psychologues, responsables d'institutions de formation sportive, chercheurs, sportifs et religieux, entre autres.

Selon Dr Bessi-Kama, le sport est un révélateur puissant de l'humanité, un espace où se mêlent aspirations, émotions, rivalités, doutes et actes de dépassement. Elle souligne que ce domaine est souvent le théâtre de crises imprévues, mettant à l'épreuve non seulement les capacités physiques des ath-

lètes, mais également leurs ressources mentales et émotionnelles.

Ce forum est donc crucial pour inciter les acteurs sportifs à repenser le rôle de la psychologie, non comme un soutien superficiel, mais comme un outil stratégique central dans le développement des athlètes et des équipes. "Chaque aventure sportive comporte son lot de doutes, de tensions et de conflits potentiels", rappelle-t-elle. La non-anticipation de ces crises peut nuire aux carrières et toiser des efforts de plusieurs années. La psychologie, en revanche, offre des outils pour prévenir ces incertitudes, comprendre les dynamiques de groupe et instaurer des mécanismes de régulation et de dialogue.

Elle souligne également que "derrière chaque tension se cachent des émotions refoulées, des frustrations et des besoins non satisfaits". Ainsi, l'écosystème sportif doit impérativement se doter d'une compréhension approfondie des mécanismes psychologiques et des comportements humains pour mieux gérer les crises, qu'elles soient liées à des blessures, des tensions internes, des pressions extérieures ou des échecs temporaires.

Le ministre des Sports affirme que la psychologie doit devenir un pilier fondamental dans la préparation des athlètes, aux côtés de l'entraînement physique et technique. Elle exhorte à une intégration méthodique de la préparation psychologique dans les program-

mes de développement des athlètes, afin de maximiser leur potentiel et de les aider à exceller dans la gestion de leurs émotions et de leurs performances sportives.

La première journée a été consacrée à des présentations sur la psychologie et son application dans le sport, suivie de débats enrichissants. Ce forum se conclura le mardi 25 février par des ateliers pratiques d'intervention psychologique.

Il est à noter que près d'une dizaine d'experts chevronnés, issus de pays tels que le Mali, le Ghana, le Maroc ou l'Afrique du Sud, animent ces discussions, à la fois en présentiel et par visioconférence.

BREVES

Nouveau round entre l'AMA et l'USADA

Attaquée publiquement par les États-Unis depuis l'affaire des 23 nageurs chinois, l'Agence mondiale antidopage a retiré la plainte qu'elle avait déposée en Suisse pour diffamation à l'encontre de l'Agence américaine antidopage (USADA). "Il est inutile de discuter avec quelqu'un qui ne veut pas accepter l'évidence, dont le seul but est de nuire à l'AMA et au système antidopage mondial, et qui n'a aucune envie de trouver des solutions", a justifié l'AMA en évoquant, sans le nommer, Travis Tygart, le directeur de l'USADA. Ce dernier n'a pas manqué l'occasion de riposter, considérant le retrait de cette plainte comme un aveu. "Les actions de l'AMA n'étaient rien d'autre que des tentatives abusives pour étouffer la vérité et la voix de ceux qui cherchent à savoir pourquoi l'AMA a permis à la Chine d'ignorer de manière flagrante les règles pour 23 nageurs d'élite qui ont été contrôlés positifs", estime-t-il.

"Il s'agit d'un retrait volontaire et unilatéral de la part de l'AMA. Les déclarations de l'USADA sur les échecs de l'AMA ont toujours été véridiques, et bien qu'ils aient essayé de nous faire dire publiquement qu'ils avaient fait ce qu'il fallait avec les cas chinois de TMZ, ils ne l'ont absolument pas fait, ajoute-t-il, remettant en cause le rapport du procureur Eric Cottier, qui avait blanchi l'agence. La justice n'a jamais été rendue dans ces affaires, et ils doivent toujours des réponses aux athlètes propres." Travis Tygart précise qu'il n'y a eu aucune négociation avec l'AMA, et donc que l'USADA n'a rien accepté "en échange de l'abandon des poursuites".

La FIVB booste le beach volley

La Fédération internationale de volleyball (FIVB) place de grands espoirs dans le beach volley en 2025. Le Beach Pro Tour (BPT) va en effet grandir pour sa quatrième édition : la catégorie Elite passera de 16 à 24 équipes par sexe, tandis que la catégorie Challenge passera de 24 à 32 équipes par sexe. "Le nombre total d'équipes ayant l'opportunité de jouer au sein du BPT Elite et Challenge passera de 704 en 2024 à un maximum de 992 en 2025. Cette augmentation de 41% permettra d'assurer une plus grande compétitivité et le développement des talents au sein de la compétition", se félicite la FIVB. Le circuit s'ouvrira en mars et se refermera en novembre.

Le prize money est lui aussi revu à la hausse : il atteindra cette année 6,75 millions de dollars pour l'ensemble des compétitions de plage. "La FIVB travaille également en étroite collaboration avec les organisateurs d'événements afin d'augmenter le nombre d'événements de niveau Elite et Challenge dans le calendrier 2025 du Beach Pro Tour, précise l'instance. Cet effort s'inscrit dans l'objectif plus large d'offrir aux athlètes la possibilité de gagner plus de points au classement, d'améliorer l'exposition des athlètes et des sponsors, et d'accroître l'accès au sport pour les nations émergentes et en voie de développement."

Dix étapes sont inscrites au calendrier Elite à l'heure actuelle, avec le Mexique, le Brésil, la Tchèque, la Suisse, l'Allemagne, l'Afrique du Sud et le Qatar comme hôtes. Le calendrier Challenge en compte sept, réparties entre le Mexique, la Chine, la Pologne, la Turquie, le Brésil et les Philippines.

CISA/

"L'Afrique doit être le continent d'aujourd'hui, pas celui de demain"

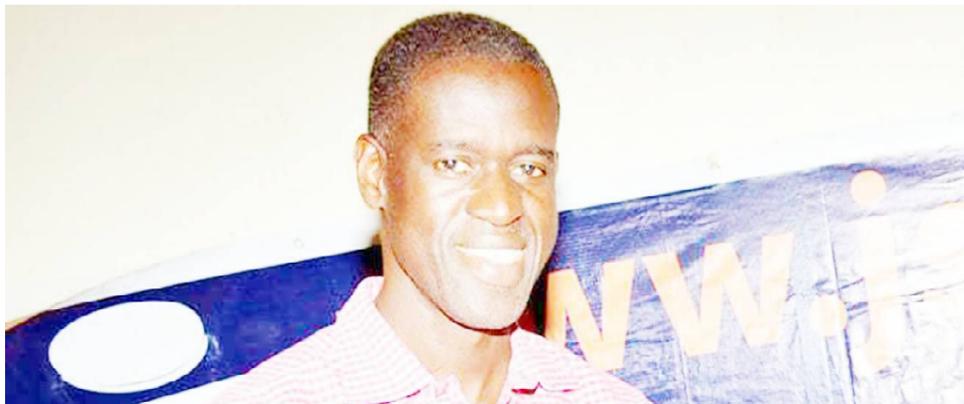
La 11e édition de la Convention internationale du sport en Afrique (CISA) s'est achevée vendredi 21 février à Dakar. Soixante-treize intervenants se sont succédés pendant trois jours pour échanger sur le développement du sport africain. Un rendez-vous d'autant plus symbolique que le continent accueillera pour la première fois les Jeux olympiques de la Jeunesse l'an prochain, là encore à Dakar. Diamil Faye, président du comité d'organisation, dresse le bilan de l'événement.

Quel bilan vous dressez de cette 11e édition ?

Le bilan est positif. Notre objectif était de relancer la convention après quelques années d'arrêt. Être en mesure de réunir autant de panélistes de qualité et avoir des partenaires comme l'ACNOA à nos côtés, c'est quelque chose d'extraordinaire. Nous avons réussi à ramener Yékini, légende de la lutte sénégalaise, qui est venu parler sur notre plateau alors qu'il ne faisait aucune sortie depuis des années. C'est formidable ! En sachant que l'équipe organisatrice a largement été renouvelée, on est reparti avec des jeunes Sénégalais, dont 90 % ne connaissent pas l'événement. On peut être heureux de cette réussite. On a fini en beauté, avec une salle pleine.

Vous êtes satisfait de la qualité des échanges ?

S'il y a un point qui fait l'unanimité, c'est la qualité des échanges et des présentations des experts. C'est une grande satisfaction. On a même eu du mal à arrêter certains échanges, on a fini à 19 heures au lieu de 17 heures vendredi ! Ça veut dire que les gens ont soif d'apprendre, d'échanger. Ça colle avec notre objectif, qui est de contribuer au développement des capacités des acteurs du sport en Afrique. En plus des conférences,



CISA a toujours un rôle à jouer ?

Effectivement, au fil des jours, on a vu l'intérêt grandir. Ça nous encourage. Pour la première fois, nous avons été en direct sur une chaîne de télévision locale qui diffuse sur le satellite. On a touché beaucoup plus de personnes que celles qui étaient dans la salle. Ce sont des signes encourageants sur lesquels nous allons continuer à travailler pour que cette plateforme reste une référence.

Tout à fait. On a eu un très bon panel sur les JOJ, sur l'héritage que devraient laisser ces Jeux. Je retiens une volonté de contribuer au développement local, d'avoir une offre qui serait valable pour tous les jeunes en matière d'infrastructures, en matière de développement des capacités. On espère que le temps permettra de réaliser tout ça. Dakar 2026 doit être un moment de célébration pour la jeunesse sénégalaise, mais plus globalement pour la jeunesse africaine.

La CISA lance aussi une séquence importante pour le sport africain et pour Dakar avec la perspective des Jeux olympiques de la Jeunesse 2026 ?

Vous avez mis en avant des thèmes comme l'eSport ou l'intelligence artificielle. C'était important de montrer que l'Afrique

s'engage sur ces sujets d'avenir ?

Oui, c'est essentiel. Au Sénégal, le nombre de personnes affiliées à l'eSport est relativement faible comparé à beaucoup d'autres pays. Le Prince Feisal d'Arabie saoudite disait que son pays compte 24 millions de joueurs sur une trentaine de millions de personnes. Ça montre le chemin qu'on a à faire. C'était important aussi que les gens comprennent comment marche l'eSport. Leandro Larrosa, du CIO, et Jacques Sagna (président de la Fédération sénégalaise des sports électroniques) en ont parlé. On a organisé un atelier pour bien comprendre comment fonctionne l'eSport, comment le gérer, et je pense que c'est important. C'est la même chose sur l'intelligence artificielle. On a essayé de parler des possibilités d'utiliser cette technologie au profit des athlètes et du mouvement sportif.

Les gens ont posé beaucoup de questions, ils ne maîtrisaient pas ce fonctionnement. On a aussi eu une présentation de la Solidarité olympique. Les enjeux ne sont pas encore bien compris, surtout au niveau politique. Il est important que les politiques de tout bord comprennent ces enjeux pour proposer des solutions et faire du sport une industrie. Il faut travailler pour que l'Afrique devienne une référence en matière de sport. Il y a des signaux encourageants, mais je suis fatigué d'entendre que l'Afrique est le continent de demain. Je n'ai pas envie que ce soit le continent de demain, je veux que ce soit celui d'aujourd'hui ! Il faut que l'on commence à travailler dès maintenant, avec des standards internationaux, pour élever le niveau.

La Convention reviendra-t-elle en 2026 ?

C'est notre volonté. Notre priorité est déjà d'évaluer, de voir les points d'amélioration, pour faire encore mieux en 2026, au Sénégal ou ailleurs. L'idéal pour nous est de pouvoir aller toucher d'autres pays. Deux pays nous ont approchés de manière sérieuse, d'autres ont exprimé un intérêt, en Afrique du nord et en Afrique de l'ouest. Nous allons continuer les discussions.

Lors des Jeux de Paris 2024, vous avez déclaré que le continent africain n'avait pas encore réalisé que le sport est un outil de développement. Le but de la CISA est aussi de participer à cette prise de conscience ?

Tout à fait. Le président de l'AIMS, qui s'occupe de la reconnaissance de nouvelles fédérations, a pu expliquer pas mal de choses sur la gouvernance du sport.

Cette édition confirme que la

3^e SOMMET AFRICAIN SUR LE CAFÉ

L'engagement du Togo et des autres pays du G25

Late Pater

C'est Enselme Gouthon, le secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), qui a porté la voix du Président togolais, Faure Gnassingbé, au troisième sommet africain du G25 sur le café en Tanzanie (21 et 22 février 2025). A la fin de son intervention, il déclarait : « je tiens à vous rassurer que mon pays, le Togo, s'engage à jouer pleinement sa partition pour que les objectifs que nous nous sommes assignés au G25 du café soit atteints ». Peu après, on en sait davantage sur ce sur quoi le Togo s'engage, à court ou moyen terme, aux côtés des autres pays. A travers la « Déclaration de Dar-es-Salaam », les 25 pays africains producteurs de café ont d'abord **convenu** de « soutenir la recherche sur la valeur ajoutée du café pour permettre l'innovation et le développement de nouveaux produits, générer de nouvelles technologies sur les meilleures pratiques agronomiques, le développement de nouvelles variétés à haut rendement, de meilleure qualité et résistantes aux conditions climatiques plus difficiles, aux ravageurs et aux maladies ; soutenir l'investissement dans la valeur ajoutée du café et de ses produits et promouvoir la consommation nationale de café ; faire en sorte qu'au moins 50% de la production de café africain soit torréfiée et commercialisée à l'extérieur ou à l'intérieur du continent d'ici 2035 ; innover et adopter de nouveaux outils technologiques dans la chaîne de valeur du café ». Puis, ils ont **demandé** que « l'Union africaine re-

présente l'Organisation interafricaine du café (OIA) dans les négociations avec l'Union européenne dans le cadre de la modification du cadre réglementaire de l'UE, tel que l'EUDR, et de toute modification future de la réglementation de l'UE ; les pays membres de l'OIA facilitent la création de centres d'excellence pour le café et d'un centre africain de recherche sur le café ; les gouvernements africains soutiennent les initiatives visant à augmenter la consommation nationale de café ; et les gouvernements africains donnent à leurs ressortissants les moyens de s'engager dans des partenariats public/privé pour investir dans la valorisation du café au niveau local ». Enfin, ils se sont **engagés** à organiser le sommet africain du G25 sur le café tous les deux ans – le 4^{ème} a lieu en 2027 à Addis Abeba en Ethiopie. « Cette belle initiative est devenue, depuis février 2024, une réalité et il ne pouvait en être autrement », se réjouit M. Gouthon.

Il ne s'agit pas moins d'une thérapie prescrite au café africain pour traverser les zones de turbulence et survivre aux défis de la volatilité des prix, de la qualité, du revenu vital au producteur, de la menace du changement climatique sur la production de café, de l'implication accrue des jeunes et des femmes, et de l'accompagnement national en termes d'investissements qui est tout aussi vital. Le constat actuel appelle à l'action : l'Afrique produit environ 11% du café mondial et 50% des pays africains produisent du café ; elle exporte, en dehors de l'Ethiopie, plus de



Enselme Gouthon délivrant le message de Faure Gnassingbé / Photo de famille des officiels, avec la Présidente tanzanienne, Samia Suluhu

95% de sa production à l'état brut, sans valeur ajoutée, en raison du manque d'usines de transformation et de torréfaction adéquates sur le continent ; sa part mondiale dans la production, la productivité et les revenus est en baisse depuis des décennies. Le G25 s'en inquiète. Ajuste titre, le 3^{ème} sommet a discuté le thème « Débloquer des opportunités d'emploi pour les jeunes grâce à la régénération de l'industrie du café africain ».

A Dar-es-Salaam, le débat n'a pas été étranger pour le Togo. Lui qui veut déjà arriver à 40% de transformation locale de son café à l'horizon 2030 et domestiquer encore plus la consommation du café produit. En 2020, le pays a élaboré un plan stratégique 2025 qui veut faire de l'agriculture, un secteur productif à haute valeur ajoutée. Enselme Gouthon détaille : « Nous ne le répèterons jamais assez, la caféiculture constitue une filière très stratégique dans l'économie de nos différents pays producteurs d'Afrique. De façon spécifique, au Togo, un plan national de développement de la filière café a été élaboré par les acteurs avec l'appui du gouvernement et adopté en octobre

2024, avec une vision 2030. Ce plan met un accent particulier sur l'amélioration de la productivité et de la production, la préservation de la qualité, le respect de l'environnement, l'amélioration de la commercialisation intérieure et extérieure avec des marchés plus rémunérateurs, la transformation locale en vue d'assurer un revenu prospère et vital aux producteurs. Il prévoit également le rajeunissement et la professionnalisation des planteurs ». Le plan de développement est né d'une étude diagnostique qui a fait l'état des lieux. Il va coûter près de 11 milliards 700 millions de francs Cfa et va servir de boussole aux différents



acteurs de la filière en vue d'une meilleure place de l'origine Togo sur l'échiquier international. « La transformation du café a connu ses débuts dans les années 2000. Elle se fait par huit petites unités artisanales et semi-industrielles, qui produisent du café moulu. Des efforts se déploient par les acteurs, avec l'appui du gouvernement, en vue d'améliorer de façon significative et durable le niveau de la consommation locale du café togolais », a ajouté le secrétaire général du CCFCC.

En rappel, le café a été adopté comme un produit stratégique dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine lors de la 37^{ème} assem-

blée des chefs d'État réunie à Addis-Abeba en février 2024. Le G25 regroupe les pays suivants producteurs de café : Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe et Togo. Il accueille les plus hautes autorités politiques des 25 Etats membres. C'est une plateforme de plaidoyer pour une meilleure reconnaissance du café africain.

LES TIC ET LES STEM

Des leviers essentiels pour l'autonomisation des jeunes Africaines

Etonam Sossou

L'Union africaine, à travers sa Stratégie de l'éducation continentale pour l'Afrique (CESA), met en avant le rôle fondamental des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la formation des diplômés africains. L'objectif est clair : garantir un accès universel aux outils numériques tout en améliorant la qualité de l'éducation et des services. Dans un monde de plus en plus digitalisé, les TIC offrent des opportunités inédites d'innovation, d'entrepreneuriat et d'employabilité. Elles permettent d'adopter des pédagogies flexibles, dépassant les barrières de temps et d'espace, et favorisent la confiance et la dignité des jeunes diplômés.

L'Innovating Education Expo, il-

lustre parfaitement cette dynamique. Lors de ces deux éditions, cinq jeunes femmes africaines ont été récompensées pour leurs contributions exceptionnelles à l'Aspiration 6 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Cette aspiration vise à faire du continent un espace où le développement est impulsé par les populations, en valorisant le potentiel des femmes, des jeunes et des enfants.

Ces distinctions témoignent du rôle central des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (STEM) dans l'émancipation des filles et des jeunes femmes. Grâce à ces disciplines, elles deviennent des actrices majeures du changement dans leurs communautés et trouvent des solutions aux défis quotidiens de la société.

Les progrès réalisés par ces

jeunes femmes sont en parfaite adéquation avec les objectifs du Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA/CIEFFA), un organe de l'Union africaine. Sa mission est de renforcer l'autonomisation des filles et des femmes par l'éducation, conformément à l'objectif stratégique 6 de la CESA 16-25 qui prône l'accélération des processus menant à l'égalité des sexes dans l'éducation.

L'éducation et l'innovation technologique se révèlent ainsi être des moteurs puissants pour l'émancipation des jeunes africaines. En investissant davantage dans ces domaines, l'Afrique pose les bases d'un avenir plus inclusif et prospère, où les filles et les jeunes femmes joueront un rôle clé dans le progrès du continent.

En un clic, payez votre TVM par

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais le faire aussi via TMoney ou Moov Money.



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

LE POISSON FUMÉ

Un incontournable de la cuisine togolaise devenu un luxe

Le poisson fumé, aliment de base dans de nombreux foyers togolais, est aujourd'hui devenu un produit de luxe. Très prisé pour son goût unique et sa capacité à rehausser les plats traditionnels comme le «gboma dessi» (sauce aux feuilles d'amarante) ou encore le «Adémé dessi» (sauce d'épinaud), son prix ne cesse pourtant d'augmenter, mettant en difficulté de nombreux consommateurs.

Etonam Sossou

Une flambée des prix qui inquiète

Dans les marchés de Lomé et des autres grandes villes du pays, les prix du poisson fumé ont doublé, voire triplé en l'espace de quelques années. Autrefois accessible à toutes les bourses, ce produit est aujourd'hui hors de portée de nombreux ménages.

A Hanoukopé, l'un des plus grands marchés de la capitale, Améyo, une vendeuse de poisson fumé depuis plus de 15 ans, témoigne : «Avant, avec 500 francs CFA, on pouvait avoir un bon morceau de poisson fumé, mais aujourd'hui, il faut au moins 1500 voire 3000 francs pour une taille moyenne. Beaucoup de mes clientes se plaignent et préfèrent acheter du poisson frais ou de la viande de mauvaise qualité, faute de moyens.»

Même son de cloche chez Madame Kossiwa, une mère de famille rencontrée au marché d'Adawlato, qui doit désormais revoir ses habitudes alimentaires : «Nous aimons tous le poisson fumé dans nos sauces, mais son prix est devenu trop élevé. Avant, j'en mettais souvent dans mes plats, mais aujourd'hui, j'alterne

avec des sardines en conserve ou du poisson séché moins cher.»

Quelles sont les raisons de cette hausse ?

Plusieurs facteurs expliquent la flambée des prix du poisson fumé. La surpêche et la diminution des stocks de poissons dans les eaux togolaises et voisines réduisent l'offre sur le marché. Le prix du bois et du charbon, indispensables pour le fumage traditionnel, a fortement augmenté ces dernières années. Avec l'augmentation des prix du carburant et des taxes sur l'importation des poissons, les revendeurs répercutent ces coûts sur le prix final. Comme beaucoup d'autres denrées alimentaires, le poisson fumé subit l'impact de l'inflation qui touche toute la chaîne de production et de distribution.

Des vendeurs et des consommateurs à bout

Les vendeurs, tout comme les consommateurs, subissent cette situation. Afi, une commerçante du marché d'Akodesséwa, se plaint de la baisse de son chiffre d'affaires : « Avant, je vendais rapidement mon stock, mais aujourd'hui, il faut parfois plusieurs jours pour écouler quelques poissons. Les clients n'achètent plus comme avant, et moi aussi, je souffre. »



De leur côté, certains consommateurs réclament des solutions pour stabiliser les prix, comme la mise en place d'une politique de gestion durable des ressources halieutiques et une régulation du marché pour éviter la spéculation. Face à cette situation, certains ménages se tournent vers d'autres sources de protéines comme le poisson frais, la viande ou encore les légumineuses. D'autres explorent des méthodes de conservation plus économiques, comme le poisson séché ou salé.

Mais pour beaucoup, le poisson fumé reste irremplaçable. « Rien ne peut donner le même goût aux sauces », confie Tété, une cuisinière de rue. « Nous espérons juste que les prix vont redescendre. »

En attendant, les Togolais doivent s'adapter et faire des choix parfois difficiles pour continuer à savourer leurs plats traditionnels sans trop peser sur leur budget.

UNE USINE DE PRODUCTION DE SERVIETTES HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES À SOKODÉ

Un projet aux ambitions économiques et sociales

Etonam Sossou

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a annoncé la mise en place d'un projet industriel d'envergure au Togo : la construction d'une usine de production de kits de serviettes hygiéniques réutilisables. Ce projet, qui sera implanté à Sokodé, vise à améliorer l'hygiène menstruelle des femmes et des jeunes filles tout en promouvant la santé publique dans la sous-région.

Cette initiative, portée par la CEDEAO et financée avec l'appui de l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) et de divers partenaires techniques, ambitionne de répondre à plusieurs défis majeurs : faciliter l'accès aux produits d'hygiène menstruelle, l'installation de cette usine à Sokodé entrainera la



création de nombreux emplois, notamment pour les femmes et les jeunes, contribuant ainsi au développement économique de la région. Actuellement, la plupart des serviettes hygiéniques disponibles sur le marché sont importées. Produire localement permettra de réduire les coûts et d'assurer une meilleure disponibilité. En mettant sur le marché des serviettes hygiéniques réutilisables, cette initiative contribue

à réduire les déchets plastiques, souvent liés aux protections menstruelles jetables, et encourage une consommation plus durable.

Pour la CEDEAO, cette initiative marque une avancée importante : « En investissant dans cette usine, nous ne faisons pas qu'améliorer l'accès à l'hygiène menstruelle. Nous favorisons l'autonomisation des femmes, nous stimulons l'économie locale et nous promovons une industrie respectueuse de l'environnement. » a affirmé un communiqué de l'organisation.

De nombreuses organisations féminines et ONG saluent déjà cette initiative, espérant qu'elle ouvre la voie à une meilleure inclusion des femmes dans les politiques de santé publique et de développement économique.

GRANDE SAISON DES PLUIES DANS LES PAYS DU GOLFE DE GUINÉE

Les prévisions saisonnières PRESAGG-2025

(suite de la page 4)

prévues au début de la grande saison des pluies sur la bande Sud des pays du Golfe de Guinée, allant du Sud de la Côte d'Ivoire au Centre-Sud du Nigeria.

Des durées de séquences sèches longues à normales sont prévues vers la fin de la saison sur toutes les parties Sud de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria.

Des écoulements globale-

ment équivalents à supérieurs à la normale hydrologique 1991-2020 sont attendus dans l'ensemble des bassins côtiers des pays du Golfe de Guinée. De manière spécifique, les écoulements seraient excédentaires dans les parties inférieures des fleuves Cavally (en Côte d'Ivoire), Mono (au Togo et au Bénin) et Ouémé (au Bénin); les bassins côtiers : Bia, la partie Ouest de San-Pedro et la partie Est d'Agneby (en Côte d'Ivoire) et

Tano et Ankobra (au Ghana) ; moyens à excédentaires dans les bassins côtiers de Boubo (en Côte d'Ivoire), de Pra et de Densu (au Ghana), du Lac-Togo (au Togo), la Comoé Inférieure et la partie Est de San-Pedro. Dans les bassins de Couffo (au Bénin), de la Sassandra et la partie Ouest d'Agneby (en Côte d'Ivoire), les écoulements seraient équivalents à inférieurs à la normale.

DATES		RÉSULTATS				
VENDREDI 21 - 01 - 2025	<p>VENDREDI : 21 / 02 / 2025 TIRAGE N° 203 08H00</p> <p>50 47 85 86 24 76</p> <p>50 06 08 57 61 71</p>	<p>VENDREDI : 21 / 02 / 2025 TIRAGE N° 844 18H00</p> <p>50 01 15 21 24 75</p> <p>50 88 22</p>	<p>VENDREDI : 21 / 02 / 2025 TIRAGE N° 86 18H00</p> <p>50 74 10 43 31 67</p>			
	<p>SAMEDI : 22 / 02 / 2025 TIRAGE N° 204 08H00</p> <p>50 36 69 03 05 90</p> <p>50 82 34 62 17 83</p>	<p>SAMEDI : 22 / 02 / 2025 TIRAGE N° 400 18H00</p> <p>50 20 53 81 75 66</p> <p>50 64</p>	<p>SAMEDI : 22 / 02 / 2025 TIRAGE N° 87 18H00</p> <p>50 55 34 39 23 17</p>			
	<p>LUNDI : 24 / 02 / 2025 TIRAGE N° 205 08H00</p> <p>50 38 76 05 68 86</p> <p>50 42 90 27 52 17</p>	<p>LUNDI : 24 / 02 / 2025 TIRAGE N° 1253 18H00</p> <p>50 31 11 90 36 08</p>	<p>LUNDI : 24 / 02 / 2025 TIRAGE N° 86 18H00</p> <p>50 11 61 54 57 50</p>			
GROS LOTS DU TIRAGE N°1253 DE LOTO DIAMANT DU 24 FEVRIER 2025 @ LOMÉ # Point de vente 50541 * Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 5.000.000 FCFA # Point de vente 30143 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°400 DE LOTO Sam DU 22 FEVRIER 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90667 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA # Point de vente 90663 * Un (01) super gros lot de 2.000.000 FCFA # Point de vente 60751 * Deux (02) gros lots de 1.750.000 FCFA # Point de vente 50421 * Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA # Point de vente 70844 * Un (01) gros lot de 1.300.000 FCFA # Point de vente 90624 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA # Point de vente 50527 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA	# Point de vente 90334 * Un (01) gros lot de 1.249.000 FCFA # Point de vente 60227 * Un (01) gros lot de 1.150.000 FCFA # Point de vente 50144 * Un (01) gros lot de 1.120.000 FCFA # Point de vente 70861 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 60129 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 50033 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA @ ADETCOPE # Point de vente 50885 * Un (01) super gros lot de 2.497.500 FCFA	# Point de vente 50684 * Un (01) super gros lot de 2.212.500 FCFA # Point de vente 50871 * Un (01) super gros lot de 1.250.000 FCFA # Point de vente 50739 * Un (01) super gros lot de 1.230.000 FCFA @ KEVE # Point de vente 90246 * Un (01) gros lot de 1.150.000 FCFA @ TABLIGBO # Point de vente 80080 * Un (01) gros lot de 1.764.000 FCFA # Point de vente 80063 * Un (01) gros lot de 1.124.500 FCFA	@ NOTSE # Point de vente 90246 * Un (01) super gros lot de 2.300.000 FCFA et un (01) gros lot de 1.162.500 FCFA @ ADETA # Point de vente 40126 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°86 DE LOTO GOLD DU 24 FEVRIER 2025 @ LOMÉ # Point de vente 30028 * Un (01) gros lot de 2.500.000 FCFA @ KEVE # Point de vente 90239 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°844 DE LOTO KADOO DU 21 FEVRIER 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90031 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA @ ANEHO # Point de vente 70479 * Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA
GROS LOTS DU TIRAGE N°86 DE LOTO KING DU 21 FRVRIER 2025 @ LOMÉ # Point de vente 70334 * Un (01) gros lot de 1.299.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°205 DE LOTO MATINAL DU 24 FEVRIER 2025 @ TABLIGBO # Point de vente 80046 * Un (01) gros lot de 2.000.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°204 DE LOTO MATINAL DU 22 FEVRIER 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90172 * Un (01) gros lot de 1.600.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°203 DE LOTO MATINAL DU 21 FEVRIER 2025 @ LOMÉ # Point de vente 90323 * Un (01) gros lot de 1.515.000 FCFA			

LOTO MATINAL



Multipliez vos chances de gagner en jouant à Double Chance sur les tirages de 9H00!



DÉSORMAIS 3 TIRAGES PAR JOUR!

NOUVEAU!



Tirage à 9H00 du Lundi au Samedi
Retrouvez les autres tirages aux horaires habituels

LUNDI	9H00 MATINAL	MARDI	9H00 MATINAL
	13H00 DIAMANT		13H00 CASH
	18H00 GOLD		18H00 BOOM
MERCREDI	9H00 MATINAL	JEUDI	9H00 MATINAL
	13H00 BENZ		13H00 MILLION
	18H00 PRESTIGE		18H00 SUPER
VENDREDI	9H00 MATINAL	SAMEDI	9H00 MATINAL
	13H00 KADOO		13H00 SAM
	18H00 KING		18H00 BINGO

COMMENT GAGNER À DOUBLE CHANCE?

Si vos numéros sortent dans les **5 premières** ou **5 dernières positions**, VOUS GAGNEZ!



	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
NAP 1	1	1
1 ^{er} Numéro	27	18
NAP 1 Total	28	19
NAP 2	150	100
NAP 3	1 500	1 000
NAP 4	4 500	3 000
NAP 5	30 000	15 000
	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
TURBO 2	1 500	1 000
TURBO 3	500	325
TURBO 4	250	170
TURBO 5	150	100

*Offre soumise à conditions. Jouez de manière responsable.

18+